

Ce programme de formation intègre les mentions qui doivent obligatoirement figurer dans un tel document au vu de la réforme du 5 mars 2014 et du Décret du 30 juin 2015.

FORMATION : INITIATION AU MASSAGE BIEN-ETRE DES PIEDS

Programme de Formation 2022

Annexé au bulletin d'inscription

Public visé par la formation et prérequis

Cette formation s'adresse à toute personne désireuse de s'initier à la technique de massage bien-être des pieds. Cette formation s'adresse à toute personne majeure, professionnelle ou particulier. Ces cours de massage de bien-être à but non thérapeutique se clôturent par la remise d'un certificat de suivi formation et d'acquisition des techniques du massage des pieds.

- Les conditions d'accès : Un entretien préalable validera les conditions de réalisation de la formation, et l'adéquation de l'enseignement prodigué avec les attentes des candidats.
- Aucun niveau minimum n'est-il exigé pour suivre cette formation.
- Aucun pré-requis n'est exigé

Objectifs de la formation

- Finalité de l'action de formation : Le parcours est qualifiant.
- Objectifs précis d'apprentissage : Etre capable de réaliser en toute sécurité et de façon autonome, un protocole complet de massage bien être *des pieds* d'une heure.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Préparer une séance de massage *des pieds*
- Conduire une séance complète d'une heure de massage sur un enfant, un adulte ou une personne âgée
- Reconnaître et utiliser les huiles de massages
- Respecter les contre-indications pour la personne massée comme pour le praticien

Cette formation se veut ouverte et accessible à tous. Cependant, du temps et de la motivation vous seront nécessaires pour étudier et mettre en pratique les enseignements reçus. Nous vous demandons également de vous assurer avant chaque formation que votre état de santé soit compatible avec le thème de la ou des formations que vous avez choisie(s). En cas de pathologie particulière, merci de prendre contact avec votre médecin et de lui demander un certificat d'aptitude au suivi de la formation choisie.

Contenus de la formation

MODULE 1 – 7h réparties sur 1 jour

1- Phase théorique (1/2 journée)

- *Les origines du massage Californien / Particularités – singularités de cette pratique*
- *Approche en anatomie et physiologie*
- *Qui peut le recevoir ? Dans quelles conditions pratiques, techniques ?*
- *Se préserver en tant que praticien*
- *L'importance du contexte environnemental, du matériel, des huiles choisies*
- *L'hygiène, la déontologie*

2- Phase pratique (1/2 journée)

- *La préparation (échauffement adéquat, vérification du matériel)*
- *Accueil et préparation de la personne receveuse*
- *Apprentissage des techniques et manœuvres sur le haut du pied, chevilles, mollets*
- *Pratiques et Révisions par travail en binôme afin que chacun ressente les sensations du massage pour mieux pratiquer soi-même*

MODULE 2 – 7h réparties sur 1 jour

1- Phase pratique de révision - acquisitions :

- *Révision des apprentissages précédents*
- *Echanges sur les massages réalisés entre les deux sessions et corrections/ajustements*
- *Apprentissage des manœuvres sur le bas du pied*

2- Phase d'entraînement – contrôle des acquis

- *Révisions et entraînements des apprentissages de la veille*
- *Reprise des manœuvres de la session 1*
- *Réalisation d'un ou plusieurs protocoles complets d'une heure avec validation des évaluations pratiques*
- *QCM, validation des connaissances théoriques acquises*

Le contenu des modules est susceptible d'évolutions avant le début et en cours de formation.

Durée de la formation et modalités d'organisation

La formation est d'une durée totale de 14h réparties en 2 modules de 1 jour

- Module 1 du..... au
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (horaires ajustables à vos contraintes dans la limite du raisonnable et sous réserve de respecter le nombre d'heures total de la formation)
- Lieu : Lieu-dit « David »- 46120 Le Bouyssou
- Cette formation est organisée en présentiel, en 2 modules complémentaires et indissociables
- Nombre maximum de stagiaires : 6

Qualité du ou des formateurs :

Le code du travail précise dans son Article L6352-1 (Modifié par LOI n°2009-1437 du 24 novembre 2009 - art. 49) :

"Il n'est pas nécessaire de justifier d'une qualification professionnelle particulière pour devenir formateur ou ouvrir un organisme de formation professionnelle continue. Cependant, toute personne qui propose des prestations de formation professionnelle continue doit justifier des titres et qualités des personnels d'enseignement et d'encadrement qu'elle emploie, et de la relation entre ces titres et qualités et les prestations réalisées dans le champ de la formation professionnelle."

- Carine Rougié est la formatrice dédiée. Titulaire d'un certificat de 130h de formation aux techniques Manuelles de bien-être à Shen-ti (Toulouse) obtenu en 2015, formée au massage ayurvédique en Inde (SDPharmacy, Inde du Sud, Alleppey)
- Au terme de 2 voyages en Inde du Sud, j'ai reçu et appris les techniques de massage Ayurvédique Abhyanga.
- Praticienne des techniques enseignées depuis 2014
- Formée aux techniques de formation (CEGOS 77h entre octobre et décembre 2018)

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Les moyens mis en œuvre pour cet apprentissage sont les suivants :
Salle de cours pour la partie théorique, support papier sous forme de livret, paperbord, vidéos sur écran Tv et/ou ordinateur, photos, tables de massage, housses et linges adaptés, huiles de massage et accessoires pour la pratique (chauffe huile, bouteilles, couvertures, musique..)

- Les méthodes d'animation prévues : mises en situation directe par la pratique

Séances de formation en salle

Cours théorique oral suivi sur Livret remis aux stagiaires

Pratique en binômes

Connexion internet

Évaluation de la formation / sanction de la formation :

- *Des évaluations en cours de formation sont prévues ainsi qu'à la fin de la formation*

QCM Mises en situation

L'évaluation portera :

- *sur les acquis de la formation (atteinte des objectifs et effets sur la pratique professionnelle, des connaissances et compétences acquises lors de la formation)*
- *sur la mesure de la satisfaction des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...*
- *Attestation de présence et de suivi de l'intégralité de la formation*